

ÉDITION 2026

Guide
des Maires
HORIZONS





SOMMAIRE

Manifeste

- 6 SANTÉ, SPORT ET SOLIDARITÉS
7 SÉCURITÉ
8 ÉDUCATION ET CULTURE
9 VIE DÉMOCRATIQUE ET PROXIMITÉ
10 FINANCES ET
ÉCONOMIE LOCALES
11 TRANSITION ÉCOLOGIQUE,
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
ET MOBILITÉS

-
3

Recueil des bonnes solutions des maires

- 14 ÉDITO D'ÉDOUARD PHILIPPE
15 ÉDITO DE CHRISTIAN ESTROSI
16 SANTÉ, SPORT ET SOLIDARITÉS
26 SÉCURITÉ
30 ÉDUCATION ET CULTURE
36 VIE DÉMOCRATIQUE ET PROXIMITÉ
44 FINANCES ET
ÉCONOMIE LOCALES
52 TRANSITION ÉCOLOGIQUE,
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
ET MOBILITÉS

ÉDITION 2026

Manifeste
Municipales
HORIZONS



La crise du Covid-19 a montré que l'apport des élus municipaux est inestimable pour assurer l'efficacité de l'action publique en matière de santé et de solidarités. Le maire est ici le premier acteur du « dernier kilomètre » de l'action publique.

La politique de santé est indissociable de la politique d'attractivité du territoire. Un territoire dans lequel le maire se bat pour assurer des offres de logement, d'école ou de garde, c'est souvent un territoire qui arrive à garantir une couverture médicale et paramédicale suffisante. Des maisons médicales surdimensionnées et suréquipées ou des primes municipales mirobolantes à l'installation ne suffisent pas ! La santé ne se résume pas non plus qu'au médical. Le maire peut aussi jouer un rôle décisif dans la prévention en sensibilisant, en éduquant ou en favorisant la pratique sportive.

La santé est aussi très liée aux solidarités, domaine dans lequel, selon le contexte démographique ou socio-économique, le maire peut avoir à jouer un rôle important. Dans la cohésion sociale, la lutte contre la grande pauvreté et la solitude, ou la solidarité intergénérationnelle, **le maire est central pour mettre en place des actions d'« aller vers » afin d'identifier les vulnérabilités, pour mieux les résorber.**

Nous, maires Horizons, rappelons toutefois que l'exercice de ces compétences doit se faire dans un esprit de responsabilité et de rigueur. Les espaces de santé et sportifs peuvent souvent faire l'objet de mutualisation et d'optimisation, notamment à l'échelle intercommunale, pour maîtriser les coûts. En outre, fréquemment, reposer sur le tissu associatif, souvent très engagé et de confiance, suffit. Notamment dans le sport. L'action du maire peut parfois être plus efficace si elle se limite à la création de synergies et de ponts entre acteurs. Il n'y a qu'en restant responsable, réaliste et pragmatique que le maire peut être véritablement efficace en matière de santé et de solidarités.



Nous, maires d'Horizons, affirmons que la sécurité n'a rien d'une contrainte ou d'un sacrifice ! La sécurité est un pilier essentiel de la qualité de vie - voire de la vie tout court - dans nos communes. Même si la sécurité relève d'abord de la compétence de l'État, le maire est garant de la tranquillité de sa commune. Face aux actes de délinquance, les communes doivent mener une politique de sécurité coordonnée à l'échelle du territoire, innovante et équilibrée.

Recrutement et équipement de policiers municipaux, pose de caméras de vidéoprotection... : beaucoup de communes n'ont pas les moyens d'assumer seules les dépenses nécessaires pour garantir sécurité, tranquillité et bien-être à leurs habitants. Celles-ci doivent déployer avec énergie des solutions mutualisées à l'échelle de l'EPCI. Grâce à la coopération intercommunale, l'isolement des petites communes et la dispersion des moyens sont évités.

Nous osons le dire : les maires doivent s'engager dès à présent dans la course technologique pour rester à la pointe en matière de sécurité. La vidéoprotection est un instrument précieux pour dissuader, anticiper les zones de vulnérabilité et rassurer. Son développement encadré est un impératif et est attendu des habitants.

La sécurité communale repose sur le maire, sur les policiers municipaux, véritable troisième force de sécurité du pays, mais aussi sur un équilibre. **Un équilibre qui associe prévention, anticipation et fermeté.** Prévenir, c'est faire de la pédagogie, agir sur les addictions, accompagner les publics fragiles, travailler avec les écoles, les associations et les familles. Anticiper, c'est se préparer aux risques nouveaux, se tenir informé en échangeant avec sa population et avec ses pairs. Être ferme, c'est sanctionner quand cela est nécessaire. Mais, c'est aussi garder à l'esprit que le maire est le visage de la République dans sa commune : il incarne son accessibilité autant que sa fermeté face aux incivilités.

Le maire est le dépositaire d'une confiance directe des habitants. Premier garant de la tranquillité publique, il doit agir en conséquence et assurer la sécurité que ses habitants attendent au quotidien.



La culture et l'éducation constituent ensemble le socle d'une Nation, un dénominateur commun entre les membres d'une même communauté nationale. C'est pourquoi, nous, maires Horizons, sommes fiers d'avoir un rôle à jouer dans les politiques publiques de culture et d'éducation, auxquelles nous sommes attachés. Cette fierté ne va bien sûr pas sans le sentiment d'une grande responsabilité.

Dans le service public de l'éducation, le maire doit être un facilitateur. Il crée les conditions dans lesquelles le droit de l'enfant à l'instruction peut être exercé de la façon la plus facile et optimale possible. Cela passe en premier lieu par l'entretien du bâti scolaire qui doit faire l'objet d'une attention poussée de l'équipe municipale afin que les enfants puissent étudier sereinement. Cela passe aussi bien sûr par une action résolue dans tout ce qui constitue la « périphérie » essentielle de l'éducation : une alimentation saine et abordable, des transports scolaires, une offre périscolaire et une sectorisation pensés pour l'accessibilité de tous.

Dans le domaine de la culture, le rôle du maire diffère selon les territoires et les contextes locaux. Partout, il y a des pépites culturelles et patrimoniales, des artistes engagés et un public curieux. Mais, chaque contexte local est unique et chaque territoire a son histoire et ses habitudes culturelles dont le maire doit tenir compte dans son action. Que ce soit par l'accompagnement d'acteurs privés, le soutien aux associations et aux artistes locaux ou l'organisation en régie directe de manifestations ou d'équipements culturels, le maire ne doit avoir qu'un objectif : s'assurer que la culture foisonne, aussi riche et diverse que possible, afin que la commune rayonne.

En assurant la qualité du contexte éducatif et de l'offre culturelle dans leurs communes, les maires préparent l'avenir et raffermissent le sentiment d'appartenance à la Nation.



Nous, maires Horizons, sommes convaincus que la vie démocratique locale peut être un appui formidable à la prise de décision publique et un fort vecteur de consensus et d'apaisement au sein de nos communes. Projet par projet ou de façon structurée et permanente, l'implication des habitants permet de mieux connaître leurs attentes et leurs besoins et ainsi d'adapter au mieux l'action publique.

Toutefois, pour rester bénéfique, l'implication des habitants dans l'action municipale doit respecter certains grands principes.

La juste répartition de la parole. La vie démocratique locale s'enrichit de la pluralité des vues, dont le maire doit être le garant lorsqu'il organise des exercices d'implication des habitants. Les exercices démocratiques locaux perdent de leur sens lorsqu'ils sont monopolisés par une minorité. Il faut au contraire laisser à chacun la possibilité de s'exprimer.

La valorisation de la compétence et de l'expérience. Toutes les voix doivent être exprimées et entendues. Mais, l'expérience et la compétence doivent bénéficier d'une attention toute particulière. Faire vivre la démocratie locale ne doit pas signifier mettre sur le même plan l'expert et l'usager.

La bonne définition des rôles. Les habitants ou les usagers doivent être consultés et écoutés. Nous avons à cœur de faire vivre la démocratie locale en rapprochant les citoyens de la décision. Même si *in fine* le maire et son conseil municipal sont eux les ultimes décisionnaires.

Les exercices démocratiques locaux sont indispensables, lorsque ces principes sont respectés. Cependant, face à ceux qui font de la démocratie participative la panacée, nous, maires Horizons, pensons qu'elle doit s'accompagner d'une action de terrain et de proximité. Toute l'équipe municipale et le maire au premier chef doivent aller vers les habitants, les écouter, les consulter, se déplacer dans la commune pour participer à la remontée démocratique. **Proximité et confiance doivent rester les maîtres mots de l'action du maire.**



Dans un contexte budgétaire très contraint, nous, maires Horizons, rappelons notre attachement à une exigence : faire preuve d'exemplarité en matière budgétaire et prioriser l'action municipale qui porte sur des services publics de qualité essentiels à la vie des habitants. Nos municipalités se doivent de dégager les marges de manœuvre nécessaires à la poursuite d'une politique d'attractivité économique locale ambitieuse.

La maîtrise budgétaire est la mère des batailles. Elle conditionne notamment la pérennité des services publics locaux et la crédibilité de la parole municipale. Dans ce contexte, il ne s'agit pas bien sûr de ne plus investir mais d'investir mieux : investir pour générer des économies de fonctionnement, investir pour soutenir le tissu économique local, pour l'attractivité et donc l'avenir. Refuser la dispersion des appels à projets, anticiper au mieux l'évolution des dépenses de fonctionnement, et renoncer à l'illusion du « tout est possible » : voilà ce qui permet de préserver durablement l'avenir de nos communes. Tenir son budget avec sérieux et pragmatisme, c'est éviter, ou à défaut limiter, le recours au levier fiscal qui pèse sur le seul contribuable propriétaire et c'est préserver les marges de manœuvre pour l'action municipale notamment dans le domaine économique.

En effet, dans sa commune et en lien avec son EPCI, le maire a des outils pour soutenir celles et ceux qui entreprennent. Une économie locale solide repose d'abord sur un tissu de commerces, d'artisans et de toutes ces PME dont nous dépendons au quotidien et qui font vivre nos quartiers, nos centres-villes, nos centres-bourgs... Soutien à l'installation, création de synergies entre acteurs économiques, développement d'infrastructures adaptées au commerce... : si un maire ne peut faire l'économie à la place des acteurs économiques, un maire peut créer les conditions d'une économie locale dynamique, durable et adaptée aux besoins de sa commune. En somme, il est un facilitateur.

L'économie et les finances locales sont indissociables. Par le sérieux de la maîtrise budgétaire, des marges de manœuvre peuvent être dégagées au service d'une stratégie ambitieuse d'attractivité économique. C'est une action publique communale qui ne promet pas l'impossible, mais qui soutient les acteurs locaux et prépare l'avenir.



Nous, maires Horizons, affirmons que la transition écologique se joue dans les territoires. Nos communes, malgré leurs singularités, font face à un même défi : engager une transition écologique vertueuse, adaptée, qui soit acceptable pour tous et ne nuise pas à leur attractivité.

L'adaptation au changement climatique ne doit pas être perçue comme une fatalité. C'est au contraire une lucidité nécessaire pour anticiper les risques climatiques et agir dès aujourd'hui pour protéger l'attractivité et la qualité de vie de nos communes. Qu'il s'agisse de protéger les bâtiments, d'anticiper le recul du trait de côte, de rénover le bâti ancien, d'adapter les mobilités du quotidien ou de repenser l'organisation urbaine, l'**expérience montre que nos communes sont les premières actrices de l'adaptation des territoires au changement climatique**. Et elles doivent le rester. Face à l'exorbitant coût de l'inaction, nous défendons une transition écologique faite d'avancées concrètes.

L'écologie n'est pas seulement un impératif : elle est aussi un levier puissant d'attractivité territoriale et d'efficacité économique. Nous estimons qu'une écologie bien pensée n'est pas une contrainte punitive, bien au contraire : elle constitue souvent une opportunité d'économies pour les ménages, pour les entreprises, comme pour les finances publiques. Un aménagement du territoire maîtrisé, une gestion de l'eau modernisée, une politique de rénovation ambitieuse ou une mobilité mieux pensée sont autant de facteurs qui renforcent l'attractivité et la prospérité de nos communes.

Pour être efficaces, les avancées écologiques doivent aussi être acceptées. Cette acceptabilité passe par la lisibilité de l'action publique et la pédagogie. Chacun comprend dès lors que la sobriété n'est pas un sacrifice, mais une source d'économies ; la gestion de l'eau n'est pas un coût, mais une mesure d'optimisation et d'organisation ; la rénovation d'un bâtiment n'est pas une dépense, mais un investissement. **C'est en parlant vrai et clair que nous pourrons construire une transition écologique partagée et ancrée dans nos territoires.**

Nous, maires Horizons, portons une transition écologique source d'opportunités, qui protège, qui rassemble et qui prépare l'avenir de nos communes.

ÉDITION 2026

*Recueil
des bonnes
solutions
des Maires*
HORIZONS

*Des idées concrètes à
partager et à adapter
sur vos territoires.*

ÉDITO

Édouard PHILIPPE

MAIRE DU HAVRE,
PRÉSIDENT D'HORIZONS



Je suis très heureux que ce Recueil des bonnes solutions des maires Horizons voie le jour !

14

Un grand maire, ce n'est pas uniquement un bâtisseur qui pense sa ville à horizon 2050. Un bon maire est d'abord un élu qui se démène, avec ses équipes, pour améliorer le quotidien des habitants. « Ce qui compte, ce n'est pas ce qui se voit, c'est ce qui se vit », me disait récemment une élue qui a consacré plus de trente ans au service de sa ville. Ce qui se vit, c'est parfois l'isolement, l'insécurité. C'est l'incompréhension face aux petites contrariétés du quotidien comme aux grandes détresses de la vie. C'est l'envie de repenser la ville, par petites touches parfois invisibles, pour s'y sentir chez soi à tout âge. Voilà ce qui anime profondément les élus locaux. Ce recueil offre ainsi un bel aperçu d'initiatives mises en œuvre par les maires, sur tous nos territoires. Qu'elles visent à lutter contre les fractures générationnelles, contre le réchauffement climatique ou contre les incivilités, elles sont une source d'inspiration précieuse pour les candidats aux prochaines élections municipales. Tous les dispositifs ne sont évidemment pas exportables partout. Chaque commune étant unique par son histoire, sa taille et son identité, certaines mesures peuvent s'avérer utiles ici et inefficaces ailleurs. L'échange de bonnes pratiques n'en reste pas moins stimulant.

En ces temps de grande incertitude, alors que le pays s'englue dans un blocage institutionnel et politique, il est bon de rappeler la solidarité municipale et républicaine qui nous unit. J'ai d'ailleurs une pensée particulière pour les maires de petites communes, qui sont parfois bien seuls dans l'exercice de leur mandat. À l'approche des élections municipales, il est plus que jamais nécessaire de le rappeler : c'est la détermination, l'inventivité, le courage et l'audace des maires qui font tenir et avancer nos Villes et notre Nation.

Je remercie chaleureusement tous ceux et celles qui ont contribué à ce recueil, à commencer par Christian Estrosi, maire de Nice et président de l'Assemblée des maires, qui a initié et coordonné ce projet.

Bonne lecture à toutes et tous !

Édouard Philippe



ÉDITO

Christian ESTROSI

MAIRE DE NICE,
PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE
DES MAIRES ET VICE-PRÉSIDENT
D'HORIZONS

J'ai l'immense plaisir de vous présenter notre Recueil des bonnes solutions des maires Horizons. Il regroupe 50 mesures déployées localement qui ont fait leurs preuves et qui peuvent être dupliquées dans beaucoup d'autres communes en France.

Depuis que je suis président de l'Assemblée des maires d'Horizons, je rencontre, partout en France, des maires courageux qui redoublent d'inventivité pour leur commune et leurs administrés. Avec leurs équipes municipales, les maires contribuent à faire avancer des projets concrets dans un pays en apparence bloqué. Ce recueil en est bien la preuve !

Les 50 bonnes solutions présentées ici sont à l'image des maires de notre pays : créatives, pragmatiques et efficaces. Du cheval pour nettoyer la commune au bus inter-générationnel solidaire, vous trouverez dans ce recueil 50 mesures originales qui changent la vie de nos concitoyens dans des domaines essentiels comme la sécurité, les mobilités, l'aménagement du territoire, la culture ou la vie démocratique. Des mesures éprouvées chez moi à Nice, ou au Havre, à Argentenay, à Mirande et dans beaucoup d'autres communes de toutes les tailles !

Avec notre Président, Édouard Philippe, nous avons souhaité mettre à la disposition des Maires et autres candidats aux élections municipales des 15 et 22 mars prochains ces quelques bonnes idées pour leur futur programme.

Merci à tous les contributeurs et bonne lecture !

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Christian Estrosi".



Le dispositif « Maternités précoces » : protéger les mères, protéger les enfants

COMMUNE

*Le Havre
(Seine-Maritime)*

DÉMOGRAPHIE

166 462
habitants

MAIRE

*Édouard
PHILIPPE*

16



Tout a commencé avec le signalement d'une professeure des écoles, en petite section de maternelle, dans les quartiers sud du Havre. L'un de ses élèves, Kenny, est sage, gentil mais il ne maîtrise pas l'usage de la parole. Ses camarades se moquent de lui parce qu'il sent mauvais, porte régulièrement des affaires sales et dévore son repas à la cantine. Après les vacances de la Toussaint, la maîtresse le trouve « éteint, pâle, le visage tuméfié ». Ni Kenny, ni son petit frère ne sont connus de la PMI. Une information préoccupante est émise par l'école : les parents, à peine majeurs, ayant refusé de rencontrer les services sociaux, la police se rend au domicile et découvre « deux enfants de deux et trois ans à demis-nus dans des monceaux d'ordures ». Ces deux enfants sont alors placés.

Cet événement a servi d'accélérateur à la volonté de la municipalité de créer un dispositif multipartenarial pour accompagner les très jeunes mères. Ces adolescentes, âgées de 15 à 19 ans, cumulent en général les vulnérabilités sociales et psychologiques. Parfois issues de l'Aide sociale à l'enfance, elles sont souvent isolées, en rupture de scolarisation et de formation professionnelle. Leur grossesse est en général mal suivie médicalement. Et bien des nourrissons ou des enfants qui naissent de très jeunes mères sont eux-mêmes placés par l'Aide sociale à l'enfance, ce qui accroît un sentiment d'échec et de détresse chez des femmes qui se sentent, déjà, en situation d'échec et de détresse.

La mairie a donc décidé de créer, dans des antennes municipales appelées les fabriques, un dispositif d'accompagnement des maternités précoces. Grâce au CCAS et au service de pédopsychiatrie du Groupe Hospitalier du Havre, abondé par un financement de l'ARS et de la Ville, il suit déjà une vingtaine de très jeunes mères. Depuis la déclaration de grossesse jusqu'aux trois ans de l'enfant, la municipalité veille à ce qu'elles soient accompagnées dans tous les domaines de leur vie, de la rescolarisation à l'insertion professionnelle, en passant par le logement, le mode de garde, la gestion de leur budget, un suivi gynécologique et psychologique.

Protéger les mères reste évidemment la meilleure manière de protéger les enfants. Les 1 000 premiers jours sont décisifs dans le développement cognitif et affectif d'un tout-petit. Apprendre à jouer avec son enfant, à lui parler, à lui lire des histoires, n'est pas évident pour tous les parents. Et, dans le cas des maternités précoces, les pères désertent bien souvent leurs responsabilités.

Ce dispositif vise donc à accompagner ces jeunes femmes, qu'elles vivent ou non en couple, afin que la maternité les rende plus fortes, plus épanouies, mieux intégrées à la société. Pour qu'elles se sentent pleinement capables d'élever leurs enfants, qui les élèvent à leur tour.



La « Parenthèse salée solidaire » : un moment convivial à destination des plus précaires

COMMUNE

Guérande
(Loire-Atlantique)

DÉMOGRAPHIE

16 684
habitants

MAIRE

Nicolas
CRIAUD

18

Depuis 2023, la mairie de Guérande a lancé la « Parenthèse salée solidaire ».

Ce dispositif permet aux personnes en situation de précarité de la commune de bénéficier gratuitement d'un repas chaud et de partager un moment de convivialité.

Réunissant seulement trois participants la première année, il s'est progressivement fait connaître et en accueille maintenant environ 25 à chaque fois.

Ce sont les agents du Centre communal d'action sociale et des associations solidaires qui organisent ce moment, ce qui leur permet de mieux identifier les personnes isolées ou en grande précarité, ceux que l'on appelle parfois les « invisibles ». Ce sont des femmes et des hommes qui ne font appel à aucun service, qui ne demandent jamais d'aide, alors qu'ils pourraient souvent en bénéficier légitimement. Grâce à la « Parenthèse salée solidaire », les acteurs sociaux et associatifs de la commune peuvent mieux les orienter et les accompagner pour les sortir de situations souvent difficiles. Un repas chaud aux ramifications importantes pour les bénéficiaires !





Un bus solidaire pour créer du lien social

COMMUNE

Soual
(Tarn)

DÉMOGRAPHIE

2 649
habitants

MAIRE

Jean-Luc
ALIBERT

La commune de Soual se caractérise par sa position géographique, au croisement des axes Toulouse – Mazamet et Castres – Revel.

Cela en fait un carrefour routier où, trop souvent, les populations se croisent plutôt qu'elles vivent ensemble.

Pour créer du lien social, le maire a eu l'idée de lancer un bus solidaire intergénérationnel qui repose entièrement sur le principe du bénévolat. Tous les habitants de plus de 70 ans et/ou à mobilité réduite peuvent en bénéficier. Des bénévoles les conduisent gratuitement partout dans Soual jusqu'au supermarché, à la pharmacie ou dans divers commerces.

Les personnes âgées brisent ainsi l'isolement dont elles souffrent parfois en rencontrant d'autres usagers du service ou les bénévoles qui donnent toujours de leur temps avec bon cœur. Le service permet aussi de créer du lien entre les générations : les bénévoles, jeunes, étudiants ou actifs bavardent avec les usagers et tissent des liens qui dépassent souvent le cadre du bus.

Une opération au bénéfice social sans égal qui – en plus ! – ne coûte rien à la commune : Soual ne manque pas de bénévoles et le bus est financé par le sponsoring des entreprises locales.





Une boîte rouge pour sauver des vies

COMMUNE

Montbard
(Côte-d'Or)

DÉMOGRAPHIE

4 751
habitants

MAIRE

Laurence
PORTE

20

La maire de Montbard est allée puiser inspiration dans une pratique canadienne pour mettre en place un dispositif innovant dans sa commune : la boîte rouge qui sauve des vies.

Une boîte rouge est mise à disposition de chaque habitant gratuitement grâce au soutien du Centre communal d'action sociale (CCAS). Les Montbardoises et les Montbardois la remplissent avec les informations médicales et administratives essentielles à une prise en charge rapide et efficace par les services de secours en cas d'intervention d'urgence. La boîte remplie est ensuite placée dans le réfrigérateur sur lequel on appose un autocollant rouge distinctif pour signaler la présence de la boîte aux secouristes.

Ainsi, les services d'urgence interviennent de façon beaucoup plus efficace dans les domiciles équipés. La réussite tient bien sûr au suivi et à l'actualisation des données pour les personnes les plus fragiles, tâche qui incombe au CCAS. Pour un coût modique, 300 boîtes ont déjà été distribuées dans la commune. Un succès tel que, un an après sa mise en place à Montbard, la mesure est en train d'être déployée dans tout le reste du territoire de l'Auxois-Morvan.





Des coups de fil pour lutter contre l'isolement

COMMUNE

*Caudebec-lès-
Elbeuf
(Seine-Maritime)*

DÉMOGRAPHIE

10 414
habitants

MAIRE

*Laurent
BONNATERRE*



À Caudebec-lès-Elbeuf, comme dans beaucoup de communes en France, certains seniors s'isolent progressivement.

Pour lutter contre ce phénomène qui coûte autant aux seniors qu'à la société, la municipalité a mis en place une politique d'« aller vers » la plus humaine possible.

Au cœur de cette politique, il y a les « appels aux seniors ». Deux fois par an, les élus municipaux appellent personnellement les 1 700 seniors de la commune pour prendre de leurs nouvelles. Les élus les appellent à Noël, leur apportant ainsi un peu de réconfort pendant les fêtes de fin d'année, et au début de l'été. Lors de cet appel, ils prennent de leurs nouvelles et identifient, si nécessaire, les signalements et actions à mettre en place. Cette politique permet d'identifier rapidement et précisément les besoins individuels qui pourraient apparaître et qui, autrement, ne seraient pas repérés. Et, bien sûr, elle renforce les liens intergénérationnels au sein de la commune !



Une commune soudée grâce à un espace de loisirs intergénérationnel

COMMUNE

Bosselshausen
(Bas-Rhin)

DÉMOGRAPHIE

176
habitants

MAIRE

**Laurence
JOST-LIENHARD**

22



Dans beaucoup trop de communes, la solidarité intergénérationnelle se délite et, malheureusement, jeunes et moins jeunes ne se croisent presque plus. Pourtant, chaque génération gagne à côtoyer ses aînés et ses benjamins, et ça, à Bosselshausen, la maire l'a bien compris.

Plutôt que de faire une aire de jeux pour les enfants d'un côté et un terrain de pétanque pour les séniors de l'autre, la commune a fait le choix d'un espace comprenant des activités pour tous les publics : agrès pour les séniors, mini city-stade et jeux pour les enfants, terrain de pétanque, circuit à bosses pour les cyclistes et kiosque ouvert à tous pour discuter. Le tout a été complété par des installations protectrices de la biodiversité : ruches, arbres fruitiers, clôture végétale...

Ce projet rassemble tous les habitants de la commune et les soude autour d'un même lieu qui leur appartient et qu'ils façonnent. Ils s'y retrouvent toute l'année, et notamment lors des moments conviviaux organisés régulièrement par la municipalité : pique-niques, barbecues, Fête nationale, fête du Jour de la Nuit... Plus de solidarité, plus de liens... : l'impact est inestimable pour les habitants de Bosselshausen !



Un pôle de santé dans une usine réaffectée *pour lutter contre la désertification médicale*

COMMUNE

Pavilly
(Seine-Maritime)

DÉMOGRAPHIE

6 095
habitants

MAIRE

François
TIERCE



À Pavilly, comme dans beaucoup d'autres communes, les habitants étaient confrontés à des difficultés croissantes d'accès aux soins.

Pour le maire, la solution naturelle à apporter à ce problème était d'ouvrir une maison de santé, permettant l'installation de nouveaux professionnels médicaux et paramédicaux. Plus facile à dire qu'à faire ! Alors pour y parvenir à un coût moindre, le maire a eu la bonne idée de réhabiliter l'ancienne usine de près de 4 000 m² du Consortium Général Textile, délaissée depuis sa fermeture.

En s'appuyant sur le foncier existant et en mobilisant des subventions de l'ensemble des collectivités, le maire est parvenu à ouvrir un pôle médical en moins de trois ans. Propriétaire des murs, la commune bénéficie d'un financement pérenne issu du projet grâce aux loyers payés par les professionnels installés.

Le pôle médical « Agora » à rayonnement communautaire accueille maintenant plus de 20 professionnels de santé, médicaux et paramédicaux, ainsi que des espaces communs pour les patients (accueil, salles d'attente, espaces de télémédecine), comme pour les soignants (salles de réunion, espaces de convivialité...). Alors que Pavilly menaçait de devenir un désert médical après le départ de plusieurs généralistes, la commune est désormais un vrai pôle d'attractivité médicale !



Le parc éco-sportif : *allier ambitions sportive et écologique*

COMMUNE

Sainte-Hélène
(Gironde)

DÉMOGRAPHIE

3 068
habitants

MAIRE

Lionel
MONTILLAUD

24



Dans le cadre du projet « Cœur de ville 2040 », la commune de Sainte-Hélène a choisi de transformer le stade municipal en parc éco-sportif.

L'objectif derrière cette nouvelle installation est d'allier sport, nature, éducation à l'environnement et vie sociale au sein d'un même lieu, accessible à toutes et tous.

Le nouveau parc — construit en réemployant plusieurs tonnes de matériaux — comprend donc de nombreuses installations sportives et pédagogiques, toutes respectueuses de l'environnement :

- un terrain synthétique innovant, évidemment sans arrosage ni tonte ;
- des équipements sportifs en libre accès pour l'initiation à différentes disciplines ;
- des cheminements piétons et cyclables maillant la commune ;
- des zones végétalisées et des ateliers pédagogiques.

L'ensemble constitue un espace intergénérationnel, éducatif, sportif et convivial, pensé pour durer. Le parc permet désormais d'accueillir de nombreux licenciés sportifs, écoliers et pratiquants libres, et d'organiser des événements sportifs et culturels rassemblant jusqu'à 2 000 personnes, tout en économisant des m³ d'eau d'arrosage.



Organiser des olympiades pour réunir toute la commune autour d'un événement sportif

COMMUNE

*Fronton
(Haute-Garonne)*

DÉMOGRAPHIE

6 664
habitants

MAIRE

*Hugo
CAVAGNAC*



Depuis plusieurs années, la municipalité de Fronton, en Haute-Garonne, organise les « Olympiades Frontonnaises », un événement sportif et festif réunissant les 14 quartiers de la commune.

Pour un coût moyen faible – 6 000 € par édition –, cette initiative municipale renforce la cohésion des Frontonnais et fait rayonner la commune au-delà de ses frontières.

Les Olympiades affirment l'identité territoriale de Fronton en célébrant le sport et la viticulture, piliers de la culture locale. Elles renforcent les liens entre les habitants en réunissant enfants et adultes autour d'épreuves sportives accessibles à tous, de défilés créatifs et de moments conviviaux. Enfin, chaque édition valorise la solidarité et l'engagement en démarrant par une collecte de sang avec en moyenne 80 dons à chaque fois !

Aujourd'hui, plus de 500 habitants participent activement à chaque édition, dont environ 150 enfants. Près de 60 bénévoles s'engagent pour accueillir plus de 1 000 spectateurs sur l'ensemble des festivités ! Un vrai succès populaire : la fréquentation a augmenté de 20 % entre la première et la dernière édition et certains quartiers proposent même d'en organiser des déclinaisons tout au long de l'année. Les Olympiades Frontonnaises sont devenues une tradition communale bien ancrée aujourd'hui !



Des bornes d'appel d'urgence pour alerter la police municipale en temps réel

COMMUNE

Nice
(Alpes-Maritimes)

DÉMOGRAPHIE

353 701
habitants

MAIRE

Christian
ESTROSI

26



Depuis 2019, à Nice, des bornes d'appel d'urgence sont installées sur le territoire de la commune afin que la population puisse rapidement être mise en contact avec les agents de la police municipale en cas de danger sur la voie publique.

Lors de l'appel, les opérateurs du Centre de supervision urbain sont alertés et les caméras de vidéoprotection aux alentours sont braquées sur la borne afin de prendre connaissance de l'environnement et de la menace.

Le dispositif a fait ses preuves le 29 octobre 2020, alors qu'un terroriste islamiste pénétrait dans la Basilique Notre-Dame-de-l'Assomption de la commune : grâce à l'alerte donnée via une borne, la police municipale de Nice a pu être primo-intervenante et neutraliser le terroriste en 4 minutes seulement.

Aujourd'hui, plus de 300 bornes — à un coût de 6 000 € par borne — ont été installées dans la ville, notamment dans les secteurs de forte affluence ou aux abords des écoles, des lieux de culte, des infrastructures sportives ou dans certaines stations souterraines du tramway. Elles sont toutes repérables sur l'application dédiée « Allô Mairie ». Ce réseau de bornes est précieux pour la sécurité des Niçoises et des Niçois : chaque année, environ 5 000 déclenchements donnent lieu à plus de 400 interventions des forces de l'ordre.



SÉCURITÉ

Face aux mineurs délinquants, *la suspension des aides municipales* en dernier recours

COMMUNE

Rillieux-la-Pape
(Rhône)

DÉMOGRAPHIE

31 479
habitants

MAIRE

Alexandre
VINCENDET



Grâce à sa politique volontariste en matière de sécurité, le maire de Rillieux-la-Pape a réussi à faire de sa commune la troisième plus sûre de la zone police de la métropole du Grand Lyon.

Au cœur de cette politique, il y a une mesure clé : la suspension des aides municipales aux familles de mineurs délinquants qui refusent un accompagnement pédagogique.

Lorsqu'un mineur est reconnu coupable de délinquance, le maire le convoque avec ses parents et leur signifie que les aides municipales — aide aux permis, coupons sport et culture, soutien à l'accès au logement social... — seront suspendues s'ils refusent un accompagnement pédagogique par la Maison de la Famille et de la Parentalité. Dans 90 % des cas, la famille accepte, ce qui permet d'inscrire le jeune dans un processus d'apaisement auquel toute sa famille est associée. Les jeunes suivant ce parcours ne sombrent pas dans la spirale de la délinquance.

Avec le renforcement des effectifs de la police municipale, l'installation de caméras de vidéoprotection et une politique de rénovation urbaine volontariste, cette mesure complète un dispositif de sécurité déjà bien développé.



Une convention avec la police et le parquet pour faire payer ceux qui dégradent

COMMUNE

Mont-de-Marsan
(Landes)

DÉMOGRAPHIE

31 455
habitants

MAIRE

Charles
DAYOT

À Mont-de-Marsan, dans les Landes, le maire ne supportait plus de ne pouvoir faire qu'un rappel à l'ordre à ceux qu'il voyait dégrader sa commune.

Face aux incivilités (plus de 1 000 vols ou dégradations en 2024), il a pris les choses en main en signant une convention inédite rassemblant la ville, les polices municipale et nationale et le parquet.

La convention signée permet désormais au maire de réclamer directement aux auteurs d'incivilités ou de dégradations une réparation de leurs actes, sans passer par de longues et coûteuses procédures judiciaires. Concrètement, une fois que l'auteur d'une dégradation est formellement identifié, sans qu'une plainte ne soit déposée ni qu'une audience ne soit nécessaire, il est convoqué dans le bureau du maire qui, de concert avec le parquet, lui propose une réparation : un remboursement ou un travail pour la ville. Et ça marche : récemment, un individu ayant arraché un arbre a été forcé à rendre 30 heures de travail à la mairie !

Un moyen efficace pour faire payer ceux qui dégradent tout en leur faisant prendre conscience du coût de leurs dommages !





Création d'une police intercommunale : les petites communes unissent leurs forces

COMMUNE

Largillay-Marsonnay
(Jura)

DÉMOGRAPHIE

160
habitants

MAIRE

Christophe
GERMAIN



Peut-on se doter d'une police municipale quand on est maire d'une commune de moins de 200 habitants ?

À Largillay-Marsonnay, comme dans quelques rares communes en France, le maire a trouvé la solution pour répondre positivement à cette question : mutualiser à l'échelle de l'intercommunalité !

En effet, Largillay-Marsonnay fait partie de l'intercommunalité Terre d'Émeraude Communauté, composée de 92 communes, dont aucune ne pouvant soutenir seule le coût d'une police municipale. Il y a 3 ans, près de 50 de ces communes ont donc choisi de mutualiser ce service essentiel en créant une police intercommunale. Deux agents de la nouvelle police intercommunale participent ainsi à la surveillance des différentes manifestations à la demande des maires et interviennent sur tous les sujets qui minent le quotidien des habitants : stationnement gênant, affichage et dépôts sauvages... Tous les maires le constatent : les incivilités sont en très nette baisse sur l'ensemble du territoire.

Face au succès de cette nouvelle police intercommunale, 20 communes supplémentaires ont rejoint l'initiative, un troisième recrutement d'agent est déjà en cours et un quatrième est à l'étude.



Célébrer la réussite académique *en récompensant les jeunes à chaque étape de leur cursus*

COMMUNE

Saint-Denis-lès-Sens
(Yonne)

DÉMOGRAPHIE

624
habitants

30

MAIRE

Alexandre
BOUCHIER

Chaque année, en septembre, à Saint-Denis-lès-Sens, toute la commune se rassemble pour célébrer les réussites éducatives de ses jeunes lors de l'année écoulée et pour les encourager à poursuivre leurs efforts lors de l'année à venir.

En effet, la « Cérémonie communale de remise de prix » récompense les jeunes à chaque étape de leur parcours, du passage en 6^e à l'obtention du Brevet des collèges, du CAP, du BEP, du Baccalauréat, du BTS, du DUT ou de la Licence. Les jeunes se voient offrir une carte-cadeau à faire valoir dans l'espace culturel d'une enseigne de la commune, soutenant ainsi l'économie locale tout en renforçant l'accès à la culture. Le tout pour un coût quasi-nul pour la commune.

Au-delà de la gratification, la cérémonie, ouverte à tous et réunissant familles, enseignants, habitants et élus, constitue un instant festif de promotion de l'excellence et de transmission du goût de l'effort. En 2025, ce sera déjà la 9^e édition de la Cérémonie qui est désormais bien ancrée dans les habitudes des Dionysiennes et des Dionysiens et surtout des plus jeunes d'entre eux, qui l'attendent avec presque plus d'impatience que la rentrée.





Les « cours oasis » : *créer les conditions d'un meilleur apprentissage à l'école*

COMMUNE

Saint-Génis-des-
Fontaines
(Pyrénées-Orientales)

DÉMOGRAPHIE

2 985
habitants

MAIRE

Nathalie
REGOND-PLANAS



Face aux épisodes de canicule de plus en plus fréquents, la maire de Saint-Génis-des-Fontaines a fait de la préservation du confort d'été des écoliers une priorité. Elle a donc entrepris la création de cours d'école oasis, véritables îlots de fraîcheur pour les écoliers.

La mairie a transformé les cours d'école de la maternelle et de l'élémentaire en un unique espace désimperméabilisé et végétalisé de 2 654 m². Les bénéfices ont été immédiats :

- réduction des températures grâce à la suppression du bitume et à la plantation d'arbres, dont l'ombrage s'accentuera avec les années ;
- création d'espaces pédagogiques intégrant des jardins, des jeux en bois et des zones ombragées, favorisant le bien-être ainsi que l'éveil à l'environnement naturel.

Cette initiative pour les cours d'école a été suivie d'une réflexion sur les aménagements intérieurs des classes. C'est pourquoi la commune évalue les solutions pour améliorer le confort thermique des bâtiments scolaires (audit énergétique, solutions techniques complémentaires comme des brasseurs d'air ou des voiles d'ombrage...). Déjà reconnu « Territoire engagé pour la nature », Saint-Génis-des-Fontaines est en train de devenir un territoire pionnier de l'adaptation au changement climatique !



Le pôle éducatif : *un espace de vie complet dédié à la réussite et à l'épanouissement éducatifs*

COMMUNE

Valenciennes
(Nord)

DÉMOGRAPHIE

42 979
habitants

MAIRE

Laurent
DEGALLAIX

Le maire de Valenciennes est convaincu que l'éducation est la mère des batailles : un jeune accompagné et encadré ne peut que s'épanouir et devenir un citoyen solidement outillé pour le reste de sa vie.

Pour que chaque Valenciennois et chaque Valenciennoise puisse grandir et aller à l'école dans un cadre sérieux, sain et serein, la municipalité a donc investi massivement et a lancé son Pôle éducatif.

Le Pôle Éducatif de Valenciennes est le premier exemple en France d'un espace de vie complet dédié à l'éducation et au développement des jeunes enfants, regroupant une école maternelle, une école élémentaire, une crèche, des bureaux médicalisés, un accueil périscolaire, un accueil enfants/parents ainsi que la Protection maternelle et infantile (PMI). Beaucoup plus qu'une simple mutualisation, le Pôle éducatif crée un écosystème éducatif innovant tourné vers la réussite des enfants, en déployant un dispositif collaboratif de professionnels du temps de la grossesse à l'entrée au collège et qui permet aux parents, aux enseignants, aux animateurs, aux spécialistes de la petite enfance, aux professionnels de santé et aux partenaires associatifs de travailler ensemble pour garantir un suivi personnalisé et précoce de chaque enfant.





« Villa Panthéon » : une résidence d'artistes unique et *une culture accessible à tous*

COMMUNE

5^e arrondissement
de Paris

DÉMOGRAPHIE

55 925
habitants

MAIRE

Florence
BERTHOUT

Dans le 5^e arrondissement de Paris, la mairie s'est engagée pour la culture, son développement et son accessibilité en créant une résidence d'artistes : la Villa Panthéon.

Installée dans un ancien appartement de fonction au dernier étage de la mairie, la Villa Panthéon propose un logement de 140 m² à deux artistes en résidence pour une durée de 4 à 6 mois. Plasticien, écrivain, photographe, poète... : tous les artistes peuvent y prétendre ! En échange, ils s'engagent à animer des ateliers de médiation culturelle hebdomadaires à destination des publics dits « prioritaires » : enfants scolarisés, étudiants isolés, seniors ou personnes en situation de précarité.

Cette initiative ouvre l'art, sous toutes ses formes, à celles et ceux qui en sont parfois les plus éloignés et illustre bien la démarche de la mairie du 5^e arrondissement : transformer des espaces vacants en lieux de création vivants et authentiques. Résultat : chaque année, plus d'une trentaine de seniors et plus de 200 élèves bénéficient des ateliers hebdomadaires.





Une forêt communale au service de l'art

COMMUNE

Argentenay
(Yonne)

DÉMOGRAPHIE

79
habitants

MAIRE

Catherine
TRONEL

34



Rurale, la commune d'Argentenay a la chance d'avoir une forêt communale de plusieurs hectares. Pour la faire vivre, la maire a décidé, depuis 2014, d'en faire un atelier d'artistes : la « Forêt des Géants Verts ».

Un sculpteur et une plasticienne y créent et y installent leurs œuvres. Pour l'un, des sculptures végétales vivantes puisque les arbres utilisés ne sont ni coupés ni abîmés et continuent leur croissance naturelle, parfois jusqu'à la disparition de l'œuvre. Pour l'autre, des installations légères et poétiques où plumes et oiseaux prennent toute leur place dans l'environnement.

Grâce au soutien de nombreuses collectivités et des services de l'État, la Forêt est visitable toute l'année gratuitement. Et chaque nouveau passage réserve des surprises ! Chaque saison fait découvrir une œuvre sous un angle différent et de nouvelles œuvres sont créées annuellement.

Ce ne sont pas moins de 4 000 visiteurs qui passent chaque année dans les bois de cette toute petite commune de 80 habitants. Nombreux sont les enfants des classes maternelles et primaires de l'Yonne, de la Côte-d'Or ou de l'Aube à s'être déjà émerveillés dans la Forêt des Géants Verts !



Journée des porte-drapeaux : entretenir le lien Armée-Nation

COMMUNE

Saint-Julien-de-Toursac
(Cantal)

DÉMOGRAPHIE

102
habitants

MAIRE

Denis
SABOT



À Saint-Julien-de-Toursac, dans le Cantal, le maire constatait depuis plusieurs années que les porte-drapeaux peinaient à se renouveler, mettant en péril le bon déroulé des cérémonies patriotiques.

Pour y remédier, il a organisé, avec l'Office national des combattants et victimes de guerre (ONaCVG), la première journée départementale des porte-drapeaux du département, en dehors des jours de cérémonie patriotique habituels.

Cette manifestation intergénérationnelle réunit les représentants du corps préfectoral, les élus, l'ensemble des associations patriotiques et la population autour des jeunes engagés : porte-drapeaux fraîchement diplômés de l'école des porte-drapeaux, cadets de la gendarmerie, jeunes sapeurs-pompiers... Au total, plus de 200 participants – deux fois la taille de la commune ! – rassemblés pour voir les jeunes porte-drapeaux les plus méritants se faire remettre les insignes.

La journée a aussi permis à tous, porte-drapeaux ou non, de participer au devoir de mémoire grâce à une exposition mémorielle de l'ONaCVG, l'intervention d'un historien et un temps de recueillement collectif devant le monument aux morts de la commune. Un moment important pour le lien Armée-Nation !



Les permanences sans rendez-vous du maire : *un outil de proximité et de confiance au service des citoyens*

COMMUNE

Angers
(Maine-et-Loire)

DÉMOGRAPHIE

157 555
habitants

MAIRE

Christophe
BÉCHU

36



À Angers, la proximité et l'écoute constituent le socle de l'action municipale. Dans un contexte où la relation entre élus et citoyens peut parfois se distendre, le maire d'Angers veut, lui, être le premier échelon démocratique de proximité.

C'est dans cette logique qu'ont été mises en place les « permanences sans rendez-vous » à Angers.

Chaque mois, le maire se déplace dans l'un des dix quartiers angevins afin d'offrir à tous les habitants la possibilité de le rencontrer directement, sans formalité ni inscription préalable. Ce dispositif répond aux demandes des habitants qui souhaitent échanger en direct avec leur maire, sans passer par les circuits habituels.

Au-delà du lien de confiance qu'elles permettent de tisser, ces permanences offrent au maire une vision à 360° des problématiques vécues dans chaque quartier. Cette connaissance fine des réalités locales est précieuse pour adapter les politiques publiques et définir les priorités municipales. Elles permettent aussi d'aller vers des citoyens qui, souvent, ne participent pas aux dispositifs classiques de la vie publique (réunions, ateliers, démarches de participation citoyenne).

Résultat, avec une moyenne de près de 80 personnes rencontrées par jour de permanence, le maire d'Angers a rencontré spontanément plus de 4 000 Angevines et Angevins de 2015 à 2025 grâce à ce dispositif !



Soutenir les associations grâce à une échoppe conviviale partagée

COMMUNE

Beynost
(Ain)

DÉMOGRAPHIE

4 936
habitants

MAIRE

Caroline
TERRIER

À Beynost ou ailleurs, les associations locales sont souvent confrontées à des difficultés similaires, dont une qui revient souvent : trouver un lieu à moindre coût pour se rassembler et organiser des événements.

Pour y remédier, la maire de Beynost a choisi de leur mettre à disposition un lieu, dans lequel les acteurs associatifs sont libres d'organiser les événements qu'ils souhaitent.

Le « Chalet-Guinguette » de Beynost change ainsi d'ambiance tous les vendredis en fin de journée, à mesure que les différentes associations de la commune l'investissent. Les associations peuvent organiser des animations, gagnent en visibilité et génèrent même des revenus grâce à la vente de boissons et de petite restauration.

Une fois le lieu réhabilité et rénové, la mesure ne coûte quasiment rien à la commune, tout en développant l'activité des associations beynolanes, en cimentant le lien social dans la commune et en dynamisant le marché communal du vendredi soir.





Construire *la ville ensemble* en associant les habitants aux évolutions urbanistiques

COMMUNE

Suresnes
(Hauts-de-Seine)

DÉMOGRAPHIE

48 932
habitants

MAIRE

Guillaume
BOUDY



L'urbanisme ne doit pas être qu'une affaire d'experts, mais l'affaire de tous.

À Suresnes, pour faire de cette conviction une réalité, le maire a mis en place « Construire Suresnes ensemble » : un processus d'association des habitants à l'évolution de la ville, à court, moyen et long termes. Un processus exceptionnel pour une ville de cette taille !

Le processus se découpe donc en trois phases. Une première phase de diagnostic, sous forme d'ateliers de travail associant plusieurs centaines d'habitants, pour identifier les besoins. De ce diagnostic sont ressortis quatre objectifs pour la municipalité : qualité architecturale, lutte contre le réchauffement climatique, attractivité commerciale et création de lieux de convivialité. À partir de ces objectifs, la deuxième phase de mise en œuvre des projets a été lancée, avec, à chaque fois, une approche « terrain » : visite des sites en groupe, diffusion de questionnaires, réunions publiques de présentation des projets... Enfin, la troisième phase est plus prospective : elle vise à établir un schéma directeur urbain à 10-20 ans, qui identifie les mutations potentielles des usages de la ville et des besoins en équipements publics, afin de les anticiper dans les documents d'urbanisme en préparation et dans la politique foncière.

À Suresnes, l'urbanisme est adapté aux besoins, et maintenant, les habitants ont tous le goût de la participation citoyenne et de la politique locale !



Le médiateur territorial : une administration moderne et une commune apaisée

COMMUNE

Arles
(Bouches-du-Rhône)

DÉMOGRAPHIE

51 156
habitants

MAIRE

Patrick
DE CAROLIS



La Ville d'Arles a choisi, dès 2020, d'innover en instaurant un poste de médiateur municipal, dans les relations entre les habitants et leur administration.

Une initiative qui traduit la volonté du maire de moderniser et de rendre plus accessible le service public communal. Le médiateur n'est pas un simple relais de l'administration : il agit en toute indépendance, sans lien hiérarchique avec les services, ce qui garantit son impartialité et renforce sa légitimité.

La saisine du médiateur est gratuite et ouverte à tous : particuliers, associations, commerçants et entreprises. Elle intervient après une première démarche auprès de l'administration pour offrir une voie de recours amiable avant tout contentieux. La médiation suspend les délais de recours juridictionnels, ce qui protège les droits des citoyens tout en favorisant le dialogue.

Cette innovation démontre qu'une municipalité peut, par un investissement modeste, mais symboliquement fort, transformer sa relation avec les citoyens. Au total, près de 200 dossiers ont été traités grâce à la médiation entre 2021 et 2025, avec 80 % de médiations conclues positivement. Résultat, la ville s'apaise : la médiation est de plus en plus sollicitée et la conflictualité a diminué de 30 % en deux ans.

Arles est ainsi devenue une référence nationale dans le réseau des médiateurs territoriaux. Son expérience est appelée à inspirer d'autres collectivités soucieuses de bâtir un climat de confiance avec leurs habitants.



Des « bancs de la parole » pour lutter contre l'isolement

COMMUNE

Saint-Georges-d'Orques
(Hérault)

DÉMOGRAPHIE

5 707
habitants

40

MAIRE

Jean-François
AUDRIN



Alors que le mobilier urbain se contente souvent d'être fonctionnel, voire rudimentaire, à Saint-Georges-d'Orques, dans l'Hérault, le maire a eu l'idée de mettre en place un mobilier urbain multifonctionnel qui, en plus de son utilisation classique, sert à lutter contre l'isolement et à favoriser le vivre-ensemble.

Ce mobilier urbain d'un nouveau genre, c'est le « banc de la parole ». Dans des parcs, des jardins, des places ombragées ou aux abords des lieux de vie, des bancs — nouveaux ou existants — ont été peints dans une couleur identifiable et une plaque a été ajoutée pour que les choses soient claires pour ceux qui s'assoient dessus : « Ici, on cause ! », « Venez discuter, écouter, partager ! »... Afin que chacun soit au courant de la mise en place de ces bancs, une campagne de communication a été menée par la commune en impliquant le Centre communal d'action sociale, le Centre Loisirs Jeunes et le Foyer rural.

Depuis, les habitants et les curieux de passage se rencontrent, discutent, tissent des liens sur ces bancs. Pour beaucoup, c'est une manière de rompre l'isolement. À Saint-Georges-d'Orques, c'est un succès : un projet à faible coût, rapide à mettre en œuvre et à forte valeur humaine ajoutée.



La co-construction citoyenne, *socle de la transformation* du centre-ville

COMMUNE

Champagne-sur-
Seine
(Seine-et-Marne)

DÉMOGRAPHIE

6 491
habitants

MAIRE

Michel
GONORD



Si on évoque souvent la co-construction citoyenne des projets, peu de communes l'ont véritablement mise en place comme Champagne-sur-Seine, récipiendaire du label « Ville citoyenne ».

Là-bas, toutes les actions d'aménagement ou d'urbanisme impliquent les habitants dès les prémisses du projet.

L'action la plus emblématique en matière de co-construction citoyenne est le projet « Cœur de champagne » de requalification du centre-ville. Les ingénieurs, bureaux d'études et architectes ont certes utilement accompagné la commune sur le plan technique, mais les grandes directions et notamment la définition des aménagements ont été déterminées par les habitants eux-mêmes. Au total, plus de 200 Champenoises et Champenois ont contribué à cette co-construction pendant quatre ans au travers de :

- 7 Forums « Cœur de champagne » publics ;
- plus de 20 ateliers participatifs thématiques (sur l'aire de jeux, la médiathèque, le mobilier-urbain...) ;
- 2 balades urbaines ;
- 2 sessions de travail avec des étudiants en Master de Design Global.

Le seul plan des usages de la future médiathèque est le fruit de 360 heures de bénévolat des participants ! En somme, les habitants se sont saisis d'un projet technique et en ont fait un projet citoyen, cohérent avec leurs habitudes. Le sentiment d'appartenance à la ville n'en est que décuplé.



Une balade avec le maire pour une *action locale* au plus près des habitants

COMMUNE

Armancourt
(Oise)

DÉMOGRAPHIE

531
habitants

MAIRE

Éric
BERTRAND

42

À Armancourt, depuis plusieurs années, le maire organise régulièrement des tours des rues de son village avec de petits groupes d'Armancourtoises et d'Armancourtois.

Il donne rendez-vous aux habitants par une invitation nominative à une date et à un lieu précis. Ensemble, ils parcourent les rues, passant devant chaque maison, sans exception, et prennent ensuite un verre tous ensemble.

Pourquoi se balader avec le maire ? Pour que chacun puisse exprimer ses remarques, ses souhaits et ses idées pour la commune. Le maire écoute, échange, répond aux questions, présente les projets de la municipalité et note tous les retours et toutes les remarques pour agir concrètement ensuite. À l'issue de la balade, il traite chaque problème identifié avec son équipe, allant jusqu'à la plaque d'égout qui bouge !

Grâce à ces balades, le maire est au courant de chaque problème de la commune, aussi minime soit-il. Il peut aussi répondre directement aux questions des habitants qui sont ainsi directement impliqués dans les projets de la municipalité.





Sondier les habitants en ligne pour des projets mieux concertés

COMMUNE

Isneauville
(Seine-Maritime)

DÉMOGRAPHIE

3 713
habitants

MAIRE

Sylvie
LAROCHE



Pour impliquer les habitants dans la vie de la municipalité, la maire d'Isneauville a eu une idée : les faire revenir aux urnes plus fréquemment que tous les 6 ans.

Enfin, les urnes n'en sont pas vraiment : c'est à travers les réseaux sociaux que la maire d'Isneauville sonde régulièrement ses administrés.

Les Isneauvillaises et les Isneauvillais sont interrogés sur des sujets très divers, allant du symbolique à l'essentiel : choix du nouveau nom des ronds-points, requalification du bâtiment de l'ancien bureau de poste, utilisation d'un espace public appartenant à la mairie...

En associant les habitants aux décisions de la mairie, les projets communaux suscitent une large adhésion et tous les administrés se sentent impliqués dans leur aboutissement et leur bon entretien. Grâce aux réseaux sociaux, la mairie peut mener ses sondages sans difficulté et toucher un grand nombre d'habitants. Une solution sans frais pour les impliquer dans la vie de la municipalité !



Recenser le patrimoine communal *pour optimiser son contrat d'assurance*

COMMUNE

Vesoul
(Haute-Saône)

DÉMOGRAPHIE

15 306
habitants

MAIRE

Alain
CHRÉTIEN

44

Assurer ses biens, si ce n'est pas systématiquement obligatoire, s'avère souvent essentiel pour une commune.

Pourtant, c'est un poste de dépense significatif — allant de 0,4 % à 1,5 % du budget de la commune selon sa taille — sur laquelle le maire n'a une marge de manœuvre que faible.

À Vesoul, en Haute-Saône, le maire a cependant trouvé une solution pour optimiser ses coûts d'assurance : le recensement du patrimoine de la commune.

En effet, la mairie recense avec précision son patrimoine immobilier et dispose ainsi, pour chaque bâtiment communal, d'une fiche indiquant avec précision sa superficie, son état, les diagnostics existants... Cela permet au maire d'avoir une vision plus précise du patrimoine communal et à l'assureur de faire une proposition au plus juste. Résultat, à Vesoul, plutôt que d'avoir une offre d'assurance imprécise, et peut-être excessive, le maire sait précisément qu'il a 91 000 m² à assurer et trouve un contrat d'assurance en conséquence. Un moyen efficace pour dégager de la marge budgétaire à partir d'un poste souvent perçu comme incompressible !





Les opérations « ça se tente » : une solution pour rouvrir des commerces en milieu rural

COMMUNE

Mirande
(Gers)

DÉMOGRAPHIE

3 442
habitants

MAIRE

Patrick
FANTON



À Mirande, dans le Gers, chaque ouverture de commerce est une victoire pour la municipalité.

En milieu hyper-rural, les élus redoublent d'efforts pour attirer des commerçants et depuis quelques années, le développement économique dans la commune est reparti à la hausse grâce au lancement des opérations « Ça se tente ».

Les opérations font intervenir ensemble l'association des commerçants de la commune et la municipalité. L'association repère des locaux commerciaux abandonnés et passe un accord contractuel avec le propriétaire : en échange d'une réhabilitation gratuite, le propriétaire accepte de ne pas percevoir de loyer pendant une période allant de six mois à un an. La réhabilitation se fait ensuite à moindre coût grâce aux artisans membres de l'association. Enfin, un appel à candidatures est lancé et un jury retient un projet. Le lauréat bénéficie d'une installation « clé-en-main » ainsi que, pendant la première année, d'une remise sur le loyer et d'une prise en charge de sa comptabilité par l'association.

Depuis le lancement, le modèle prospère dans le Gers : il a fait ses preuves à Mirande et dans la communauté de communes Cœur d'Astarac en Gascogne (7 725 habitants) avec l'ouverture de 4 commerces. L'initiative a même été étendue à d'autres communes du département grâce à la Chambre de commerce et d'industrie du Gers.

Tout le monde y trouve son compte : le propriétaire, bien sûr, mais également la commune et les commerçants qui voient l'activité économique se développer et le centre-ville se revitaliser.



Rouvrir une boulangerie dans le village grâce au modèle coopératif

COMMUNE

Saint-Just
(Cher)

DÉMOGRAPHIE

646
habitants

MAIRE

Stéphane
GARCIA

Dans le Cher, Saint-Just a fait le pari de la société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) pour mettre fin à la pénurie de commerces et ouvrir une boulangerie-pâtisserie dans le centre-bourg de la commune rurale.

Pour mettre sur pied ce projet ambitieux, la commune a commencé par investir dans la réhabilitation d'un bâtiment, aux côtés d'autres collectivités, afin de créer un local pouvant accueillir la boulangerie-pâtisserie. Celle-ci a ensuite été lancée par la commune elle-même sur un modèle unique en France : la boulangerie d'application d'intérêt collectif. En clair, chacun, particulier ou institutionnel, peut acquérir des parts sociales dans la boulangerie-pâtisserie pour soutenir son lancement et son développement. Ce projet coopératif répond à plusieurs objectifs :

- revitaliser le centre-bourg ;
- soutenir les agriculteurs céréaliers locaux, fournisseurs de la farine biologique ;
- insérer professionnellement des habitants par la création de trois emplois ;
- livrer des produits sains et en circuit court aux communes voisines et aux établissements de restauration collective.

Une initiative engagée unique dont chaque habitant de Saint-Just peut devenir un acteur direct !





Parc d'animation estival : *des loisirs pour tous*

COMMUNE

Hazebrouck
(Nord)

DÉMOGRAPHIE

21 785
habitants

MAIRE

Valentin
BELLEVAL

Depuis deux ans maintenant, l'été, toute la commune d'Hazebrouck se retrouve dans son « Jardin en délire ».

Pendant quelques semaines estivales, le jardin public situé au centre de la ville se métamorphose en un véritable parc d'attractions. Parcours d'accrobranche, phare d'escalade, structures gonflables, terrain de beach-volley, cinéma en plein air, trampoline, marché artisanal, espace dédié à la petite enfance... : des activités et des installations très variées permettent à chacun de s'amuser et notamment aux familles qui ne partent pas en vacances de s'évader et de se détendre gratuitement !

47

Tous les acteurs de la commune se mobilisent derrière le projet : 100 % des centres sociaux et d'animation y participent comme partenaires. Résultat : pour un coût de 50 000 €, l'opération permet de toucher environ 750 familles par jour tout au long de l'été, un chiffre doublé entre la première et la deuxième édition ! Petits et grands sont ravis et attendent la prochaine édition avec impatience !





Toute la commune lutte contre le chômage : le service communal d'insertion professionnelle

COMMUNE

Thaon-les-Vosges
(Vosges)

DÉMOGRAPHIE

8 433
habitants

MAIRE

Cédric
HAXAIRE

Au cœur d'un ancien bassin industriel en reconversion, Thaon-les-Vosges est confrontée à des problématiques de chômage parfois plus fortes qu'ailleurs.

Le maire a choisi de faire de l'insertion une priorité en mettant sur pied un service communal d'insertion professionnelle qui fait le pari d'un dispositif innovant couplé à des actions concrètes. La Ville expérimente le dispositif « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée » avec plusieurs innovations : porte-à-porte à la rencontre de chaque demandeur d'emploi ou bénéficiaire du RSA, forte coordination des acteurs locaux de l'insertion jusqu'alors éparpillés, ouverture de la première « entreprise à but d'emploi » des Vosges...

Au rang des actions concrètes qui viennent compléter ce dispositif, on retrouve :

- l'organisation d'entretiens individuels d'information ou de soutien assurés par les élus ;
- l'intégration de clauses d'insertion dans les marchés publics de la commune ;
- la mise en place de partenariats avec les entreprises locales pour connaître leurs besoins et avec des structures locales de l'insertion pour proposer des formations.

Résultat, des chiffres très encourageants pour la commune : le nombre de demandeurs d'emploi a baissé de 17 % entre 2020 et 2025 et le nombre de bénéficiaires du RSA a baissé de 16 % entre 2020 et 2024. Des chiffres beaucoup plus significatifs que dans d'autres communes comparables !





Épicerie participative : rassembler les habitants autour d'un même projet

COMMUNE

Montboyer
(Charente)

DÉMOGRAPHIE

329
habitants

MAIRE

Muriel
ENIQUE



Depuis le 26 octobre 2024, la petite commune de Montboyer a une nouvelle épicerie !

Son ouverture est le résultat d'une mobilisation totale de la maire, qui a réussi à embarquer toute la commune dans un projet impressionnant.

Après un sondage montrant que la population est enthousiaste et une réunion publique pour expliquer à tous le principe de l'épicerie participative, la maire décide d'en ouvrir une. Une association dédiée est créée, un nom est trouvé – Montboyer, mon épicerie – et des locaux sont obtenus grâce à la rénovation d'une ancienne salle de classe.

Aujourd'hui, l'épicerie vend à 80 % des produits locaux, permet à 15 producteurs du territoire de vendre en direct leur production et à 80 familles adhérentes de faire leurs courses, se croiser et échanger. Dix mois après son ouverture, l'épicerie a déjà généré 80 000 € de chiffre d'affaires, mais, en réalité, l'essentiel est ailleurs : l'épicerie est un lieu de rencontre et de partage qui recrée du lien social à Montboyer.



Salon de l'emploi : une initiative bénéfique à toute l'économie locale

COMMUNE

Saint-Cyr-en-Val
(Loiret)

DÉMOGRAPHIE

3 430
habitants

MAIRE

Vincent
MICHAUT

Chaque année depuis trois ans, la commune de Saint-Cyr-en-Val organise son propre salon de l'emploi.

L'association des entreprises du parc d'activités Orléans-Sologne, principal organisateur de l'événement, assure la venue d'entreprises qui recrutent. Pour attirer des demandeurs d'emploi, tout l'écosystème économique se mobilise et communique : les collectivités, les associations d'entreprises, les agences d'intérim et France Travail, qui s'est associé à l'événement.

Résultat en 2025 : une quarantaine de stands ont permis la mise en relation entre de nombreuses entreprises et plusieurs centaines de demandeurs d'emploi, pour une cinquantaine de fonctions spécifiques dans des domaines variés (industrie, transport, hôtellerie, sécurité...). Tout le monde y trouve son compte !

Et, pour la commune, un coût minime : elle soutient l'organisation de l'événement par l'association des entreprises en amont et se contente ensuite de mettre à disposition des équipes techniques et de placer quelques barnums et chaises le jour J.





Une halle de marché pour stimuler l'activité du bourg

COMMUNE

Quibou
(Manche)

DÉMOGRAPHIE

842
habitants

MAIRE

Roland
COURTEILLE



Revitaliser le centre-bourg, y attirer de nouveaux commerçants et de nouveaux clients : voilà une mission souvent difficile à laquelle de nombreux maires sont confrontés.

À Quibou, dans la Manche, le maire a rempli cette mission avec une idée aussi simple qu'efficace : la construction d'une halle de marché.

La halle garantit la pérennité du marché hebdomadaire des agriculteurs en bio qui peut désormais être organisé toute l'année, indépendamment des conditions météorologiques. Afin de gagner en visibilité, la commune y organise aussi deux marchés de plus grande envergure pour Noël et au mois d'août. Ainsi, progressivement, le marché de Quibou gagne en notoriété et devient une institution qui attire de plus en plus de monde ! Lorsqu'elle n'est pas utilisée, la halle permet d'organiser des animations et des spectacles en lien avec les associations. Toute la semaine, la halle attire du monde, augmentant donc l'activité des commerces aux alentours.

Pour parachever le tout, les toitures de la halle vont bientôt être équipées de cellules photovoltaïques ! Leur production décarbonnée, rémunératrice pour la commune, s'intégrera à l'ambitieuse opération d'autoconsommation menée par la municipalité.



Un parcours pédestre *pour faire découvrir la commune et sa biodiversité*

COMMUNE

Saint-Pierre-le-Vieux
(Vendée)

DÉMOGRAPHIE

924
habitants

MAIRE

Christian
HENRIET

52



Chaque commune a ses richesses, ses pépites cachées qu'il faut parfois chercher longtemps.

À Saint-Pierre-le-Vieux, commune vendéenne du Marais poitevin, la municipalité a mis en place un parcours de randonnée pédestre permettant à chacun de découvrir tous les joyaux de la commune.

Le chemin proposé démarre par une traversée de rivière en bateau à chaîne et fait ensuite une boucle de 5 km qui traverse le marais mouillé, alterne sentiers et passerelles, et mène jusqu'au marais desséché. La boucle débute au niveau d'une aire de pique-nique dont la fréquentation a explosé en quelques années. Et il n'y a pas que des touristes : de nombreux habitants de la commune et des villages environnants viennent aussi pique-niquer et découvrir le marais !

À Saint-Pierre-le-Vieux, le maire a bien compris que la randonnée pédestre est un levier formidable pour l'attractivité de la commune : à un coût très faible et à un impact environnemental quasiment nul, la commune peut attirer de très nombreux curieux !



Un cheval pour nettoyer la commune

COMMUNE

Saint-Gilles-Croix-de-Vie
(Vendée)

DÉMOGRAPHIE

8 140
habitants

MAIRE

François
BLANCHET



À Saint-Gilles-Croix-de-Vie, la propreté est l'affaire de tous : du maire, des habitants, des touristes de passage et même... des chevaux !

En effet, depuis plusieurs années maintenant, la commune vendéenne assure le nettoyage de son centre-ville et de ses plages grâce à un cheval.

L'attelage hippomobile permet d'entretenir les plages (ramassage des déchets, lissage, griffage), de nettoyer le centre-ville et de collecter près de 200 poubelles urbaines, 7 jours sur 7, d'avril à octobre chaque année. Le cheval permet un entretien plus efficace de la plage et un nettoyage moins polluant de la commune. Au total, l'attelage hippomobile ramasse entre 5 et 10 m³ de déchets par jour.

Devenu une institution dans la commune, le passage des chevaux est désormais un rituel incontournable attendu par le public !



Une ferme dans la ville *pour nourrir et sensibiliser les habitants*

COMMUNE

Palaiseau
(Essonne)

DÉMOGRAPHIE

36 067
habitants

MAIRE

54

Grégoire
DE LASTEYRIE



À Palaiseau, dans l'Essonne, une ferme maraîchère biologique est en train de voir le jour.

Ce projet ambitieux porté par le maire de Palaiseau et la région depuis 2021 ouvrira au public au début de l'année 2026.

Exploitée par deux agriculteurs en bio, la ferme de 4 hectares sera à la fois :

- un lieu écologique où les Palaisiennes et les Palaisiens pourront se procurer, en vente directe, des fruits, des légumes, des plantes aromatiques, du safran et des fleurs coupées ;
- un lieu d'éducation et de sensibilisation écologique qui comprendra un espace pédagogique, ouvert à tous, notamment aux enfants des écoles de la ville ;
- un lieu fournissant fruits et légumes à une partie des écoles de la ville ainsi qu'à des commerçants locaux.

Vertueux, le projet prévoit bien sûr une gestion économique de l'eau (dispositifs sobres, récupération des eaux...) ainsi qu'un effort de boisement de 6 hectares sur la parcelle située aux abords de la ferme (pour un total de plus de 4 000 arbres de haute tige et 9 000 arbustes).

Un dispositif écologique et pédagogique pour mettre l'agriculture et ses produits à la portée de tous, et surtout des plus jeunes !



Économies, écologie, confort : *des pompes à chaleur dans les salles de classe*

COMMUNE

Magny-Montarlot
(Côte-d'Or)

DÉMOGRAPHIE

261
habitants

MAIRE

Franck
DELOY

Après avoir vu le budget communal grevé par des factures d'électricité très élevées et en hausse d'année en année pour le chauffage de l'école communale, le maire de Magny-Montarlot s'est décidé à agir afin de les faire baisser durablement.

Cette année, il a donc installé une pompe à chaleur dans chaque salle de classe.

Après subvention, chacune des deux pompes à chaleur a coûté 4 500 € à la commune, un investissement important. Mais, il faut le comparer aux énormes économies réalisées : les cinq premiers mois de l'installation (de janvier à mai 2025), elles s'élevaient déjà à 1 700 € !

Les pompes à chaleur permettent au maire de piloter directement la température des deux salles de classes de l'école, ce qui n'a pas uniquement des effets sur la facture énergétique : la climatisation garantit un meilleur cadre de travail aux écoliers et permet la continuité scolaire pendant les vagues de chaleur. Enfin, un dernier effet, et non des moindres : les pompes à chaleur réduisent considérablement les émissions de gaz à effet de serre de la commune !





Un poumon végétal au cœur de la ville : *mettre du vert à portée de chaque habitant*

COMMUNE

Reims
(Marne)

DÉMOGRAPHIE

178 478
habitants

MAIRE

Arnaud
ROBINET

56

À Reims, pour verdir la ville, le maire a pris une décision radicale : transformer le parking géant en un parc urbain, tout aussi immense.

En effet, lorsque l'on arrive à Reims, on peut être surpris par une réalisation étonnante au cœur de l'hyper-centre-ville : Les Promenades. Pensées comme un « Central park à la rémoise », elles sont le résultat d'un réaménagement complet de trois ans pour un total de 87 000 m² de parc avec 500 arbres, 10 500 arbustes, fontaines, jets et miroirs d'eau, structures de jeux pour enfants, hamacs, transats, tables de pique-nique, vastes pelouses, équipements de sport, carrousel, petite restauration, parcours arborés et ombragés, le tout en lieu et place de 500 places de parking bétonnées. Une opération massive de verdissement comme rarement une ville en a connu récemment.

Les Promenades sont aujourd'hui un espace de vie et de loisirs incontournable pour les Rémoises et les Rémois. Elles s'inscrivent en réalité dans une ambition écologique plus large du maire : le projet « Reims Nature » qui vise à diffuser le végétal dans la ville en créant un espace vert à 300 m de chaque Rémois.





Micro-forêts participatives : *verdir la ville ensemble*

COMMUNE

Ferney-Voltaire
(Ain)

DÉMOGRAPHIE

11 530
habitants

MAIRE

Daniel
RAPHOZ



À Ferney-Voltaire, pour verdier la ville, le maire a trouvé une bonne solution : faire participer les habitants. Comment y parvient-il ?

Grâce à des micro-forêts participatives progressivement disséminées à travers la ville !

Les micro-forêts sont des forêts urbaines miniatures, où la plantation est très dense. L'objectif est de planter un nombre élevé d'espèces indigènes, adaptées au territoire, dans un espace restreint, permettant ainsi le développement rapide de véritables écosystèmes naturels, en plein milieu de la commune. Les bienfaits pour les habitants sont très nombreux :

- création d'îlots de fraîcheur ;
- meilleure infiltration des eaux de pluie ;
- assainissement de l'air et de l'eau stockée dans le sol ;
- développement de la biodiversité.

Dans la commune, deux micro-forêts ont déjà été plantées par les habitants d'un quartier pour l'une et par des écoliers et des professeurs pour l'autre. Au total, ce sont près de 700 nouveaux m² dédiés à la biodiversité dans la commune, et ce sera bientôt davantage : les habitants en redemandent et une troisième micro-forêt va être plantée avant la fin de l'année !



Transport à la demande, LHR... : *des solutions innovantes de mobilité*

COMMUNE

Saint-Manvieu-Norrey
(Calvados)

DÉMOGRAPHIE

2 141
habitants

58

MAIRE

Léonie
ANGOT-HASTAIN



Saint-Manvieu-Norrey, dans le Calvados, est une commune partiellement isolée du fait du manque de transport en commun dans sa zone géographique : aucun bus allant en ville, à l'exception de celui assurant le transport scolaire.

Pour remédier à cet isolement, la commune a investi dans les mobilités pour mieux relier les habitants au reste du territoire.

La maire a notamment mis en place un service innovant de transport à la demande aux côtés des autres communes de la zone Ouest de Caen. Ce service, intitulé TwistoFlex, propose un transport en minibus, disponible 7 jours sur 7, à la demande, vers 5 arrêts de bus de la ville de Caen ou vers les communes de l'ouest de l'intercommunalité. Ainsi, les bénéficiaires, qu'ils soient actifs, retraités ou étudiants, peuvent aller de chez eux jusqu'à un arrêt de correspondance, au prix d'un ticket de bus normal.

La maire, toujours avec l'intercommunalité, a aussi innové avec l'emploi de la technique du liant hydraulique routier (LHR) qui, par un mélange de terre et de chaux, durcit un chemin rural et le rend cyclable. Grâce à cette nouvelle technique, moins onéreuse que la construction d'une véritable piste cyclable, la municipalité a pu relier en toute sécurité les deux communes historiques qui constituent Saint-Manvieu-Norrey.

Les innovations en matière de mobilité sont nombreuses et peuvent véritablement changer le quotidien des habitants : la maire de Saint-Manvieu-Norrey l'a bien compris !



Une application sur-mesure *pour une gestion optimale du transport solidaire*

COMMUNE

Plouzané
(Finistère)

DÉMOGRAPHIE

13 437
habitants

MAIRE

Yves
DU BUIT



Pour répondre aux besoins des habitants dont la mobilité est réduite, la commune de Plouzané, dans le Finistère, a mis en place un service de transport solidaire : le Plouz'Karr, véhicule communal conduit par des bénévoles que les habitants (dont les déplacements deviennent difficiles) peuvent emprunter pour accéder aux commerces de la commune, pour participer à des activités associatives ou pour se rendre à un rendez-vous médical.

Auparavant organisé à l'aide d'un fichier Excel rudimentaire, le suivi des disponibilités des bénévoles et des demandes prenaient énormément de temps au personnel du Centre communal d'action sociale (CCAS). La mairie a donc développé une application qui gère le suivi automatiquement et permet aux bénévoles de renseigner leurs disponibilités, de préparer les itinéraires, de pointer les montées et de préparer la facturation. Seul le lien avec les usagers est toujours humain.

Mutualisé avec une autre commune disposant d'un transport solidaire, le développement de l'application s'est fait à moindre frais et celle-ci peut encore être adoptée par d'autres communes. Si les coûts sont restés limités, les gains se sont, eux, avérés énormes : le nombre de rotations du véhicule a été doublé sans augmentation des ressources humaines et l'activité du CCAS a été recentrée sur la veille sociale. Une initiative efficace lauréate du Grand prix des maires RMC/BFM 2024 !



Cuisine centrale : *mutualiser pour mieux manger*

COMMUNE

Ambrières-les-Vallées
(Mayenne)

DÉMOGRAPHIE

2 603
habitants

60

MAIRE

Guy
MÉNARD



À Ambrières-les-Vallées, en Mayenne, les acteurs locaux se sont associés pour doter le territoire d'une cuisine centrale.

La communauté de communes, 6 communes, 3 EHPAD et un Centre communal d'action sociale se sont regroupés au sein d'un groupement d'intérêt public pour rendre ce projet possible.

En optimisant de nombreux coûts, dont notamment le transport, la consommation énergétique et le conditionnement, la cuisine centrale peut produire 185 000 repas par an avec des avantages nombreux :

- des coûts compétitifs que les acteurs mutualisés n'atteignaient pas seuls auparavant ;
- une offre variée et accessible à tous les publics, des très jeunes enfants aux aînés, en structure ou à domicile ;
- une production respectueuse de l'environnement en limitant le gaspillage, en favorisant les circuits courts et en optimisant les consommations énergétiques.

Le projet a été lancé en 2025 et déjà, de nouveaux clients se sont manifestés : une micro-crèche et deux structures de l'ADMR. La cuisine centrale est un succès alimentaire, économique et, bien sûr, gustatif !



Faire de la commune *le premier acteur de la protection animale*

COMMUNE

Pessac
(Gironde)

DÉMOGRAPHIE

66 874
habitants

MAIRE

Franck
RAYNAL

L'effondrement de la biodiversité et l'urgence de passer à l'action sont des constats scientifiques largement documentés.

À Pessac, le maire en a bien conscience et c'est pourquoi il a décidé de placer sa ville à l'avant-garde de la protection des animaux, sauvages comme domestiques.

L'action de la municipalité est pilotée par un élu municipal en charge du respect du vivant et de la cause animale. Depuis 2020, des rencontres des acteurs du monde animal sont organisées afin de coconstruire un plan d'actions voté par le conseil municipal. Sensibilisation des agents municipaux, actions pédagogiques auprès du jeune public, gestion des chats errants... : les déclinaisons du plan sont nombreuses, avec comme point d'orgue l'organisation de la Journée mondiale des animaux. Cet engagement sincère de la municipalité de Pessac est salué et reconnu par les associations, celles-ci classant Pessac au 4^e rang des villes qui agissent pour les animaux (2023).





Création d'une zone d'expansion des crues : *anticiper pour protéger les populations*

COMMUNE

Saint-Aubin-sur-
Scie
(Seine-Maritime)

DÉMOGRAPHIE

1 215
habitants

62

MAIRE

Frédéric
CANTO

Traversée par la Scie, rivière qui se jette dans la Manche, la commune de Saint-Aubin-sur-Scie bénéficie d'un patrimoine naturel aussi exceptionnel qu'exposé aux crues futures.

Le maire a donc voulu, dès 2020, préparer sa commune aux risques en créant une Zone d'expansion des crues.

Porté conjointement avec le Syndicat mixte local mettant en œuvre la compétence de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations, le projet représente un investissement énorme comprenant la création d'une mare d'un hectare, la plantation de 4 000 arbres et plantes, la mise en place de nichoirs et de zones de repos pour les oiseaux migratoires et la construction d'un chemin pour les écoliers à travers la zone humide. Un projet évalué à 2 millions d'euros qui n'a pourtant rien coûté à la collectivité ! Pourquoi ? Le maire a eu la bonne idée de le soumettre à EDF qui recherchait une zone humide à aménager pour compenser celle détruite lors de la construction des EPR2 à Penly.

En somme, à un coût nul pour la commune, le projet protège les habitations situées en centre-bourg des inondations par débordement de la Scie et restaure un habitat naturel précieux. Une vraie aubaine !





L'urbanisme de transition : *transformer sa commune sans attendre*

COMMUNE

Le Vésinet
(Yvelines)

DÉMOGRAPHIE

15 712
habitants

MAIRE

Bruno
CORADETTI



Transformer une commune en profondeur peut prendre plusieurs années, voire plusieurs mandats : pour chaque nouvel aménagement urbain, il faut passer par la définition du projet, les procédures de concertation et de consultation, la réalisation des travaux...

Au Vésinet, l'état du centre-ville ne permettait pas au maire d'attendre toutes ces années.

En effet, élu en 2020, le maire a hérité d'un centre-ville ultra-minéral, sans vie et détesté des habitants : il devait donc agir rapidement et ne pouvait pas attendre le temps que prendraient les travaux. Il a donc choisi de se tourner vers l'urbanisme de transition : l'aménagement temporaire et l'expérimentation précèdent l'investissement lourd. Une dizaine de pergolas, des sièges, des jeux pour enfants et quelques terrasses de restaurants ont donc été installés. Rien de majeur, rien de définitif, rien de clinquant, et pourtant, le succès est total ! Le centre-ville revit : les travailleurs y déjeunent, les enfants y jouent à la sortie de l'école, les jeunes y boivent un verre en soirée et toutes les générations y dansent le vendredi soir.

En attendant le réaménagement en profondeur qui prendra quelques années, les Vésigondines et les Vésigondins se réapproprient le centre-ville et, ce, à un coût raisonnable pour la municipalité.



Jardin partagé : les résidents verdissent la ville

COMMUNE

Ballaison
(Haute-Savoie)

DÉMOGRAPHIE

1 475
habitants

64

MAIRE

Christophe
SONGEON



Offrir un jardin à ceux qui n'ont pas la chance d'en avoir un : voilà ce que voulait faire le maire de Ballaison en mettant en place un jardin partagé dans sa commune.

Installé au pied de logements sociaux, le jardin partagé n'a quasiment rien coûté à la commune : quelques outils à acheter, une parcelle d'environ 300 m appartenant à la commune à mettre à disposition, un cabanon sur place à rafraîchir et quelques installations à acheter (bacs à compost, cuve de récupération d'eau de pluie...). L'entretien est ensuite naturellement assuré par les usagers qui bénéficient de l'accès au jardin gratuitement.

Cette initiative a beaucoup plus transformé la vie des résidents que la municipalité ne l'avait anticipé. En effet, elle crée un espace de rencontre et de convivialité évident pour des voisins qui parfois ne se parlaient pas, elle permet d'offrir des ateliers de jardinage aux familles en les sensibilisant à la biodiversité et à l'agriculture et elle incite chacun à participer activement à la vie agricole locale. Les résidents peuvent planter, récolter et consommer leurs propres fruits et légumes, ce qui a un impact direct sur leur fierté, sur leur rapport à la nature, mais aussi sur leur pouvoir d'achat !



Des logements à prix coûtant pour rajeunir la commune

COMMUNE

Rieux
(Morbihan)

DÉMOGRAPHIE

2 841
habitants

MAIRE

Thierry
POULAIN



À Rieux, le maire s'est donné pour objectif de revitaliser et de rajeunir la commune et met donc tout en œuvre pour que davantage de jeunes s'y installent.

Tous les maires le savent bien : une population plus jeune est synonyme d'une commune plus vivante, d'une école avec plus d'enfants et d'une activité économique plus dynamique !

Afin de rajeunir Rieux, le maire agit sur le premier poste de dépense des Français, qui est aussi l'un des principaux freins à la mobilité géographique des jeunes : le logement. En la matière, la municipalité de Rieux ne se contente pas de délivrer des autorisations : elle devient elle-même bâtisseuse ! Elle rachète des terrains et des bâtiments, mène des travaux de construction et/ou de réhabilitation et revend ensuite les logements à des jeunes souhaitant s'installer dans la commune, seuls, en couple ou avec leur famille.

Pour attirer ces jeunes, la commune joue sur les prix, en n'hésitant pas à revendre à prix coûtant. L'année dernière, la mairie a, par exemple, construit un lotissement sur sa réserve foncière et a ensuite revendu le bâtiment. Résultat : un nouveau couple de jeunes actifs à Rieux et un centre-bourg qui se redynamise !



Du marketing et de la communication sur les projets communaux pour faire rayonner la ville

COMMUNE

Thionville
(Moselle)

DÉMOGRAPHIE

42 778
habitants

MAIRE

Pierre
CUNY

Souvent, aménager le territoire, construire des logements, transformer la commune, ne suffisent pas.

Il faut aussi faire savoir aux habitants, actuels et potentiels, que la ville est dynamique et accueillante. C'est ce que fait le maire de Thionville avec le projet Thionville 2030 auquel il a donné un slogan « Ici se construit la ville de demain » traduisant la volonté d'inscrire Thionville dans les transitions démographique, écologique et numérique.

Pour les Thionvilloises et les Thionvillois des quartiers rénovés, le marketing et la communication offrent une meilleure lisibilité et une plus grande visibilité aux projets de transformation qui les concernent au premier chef. Le marketing permet aussi de faire connaître Thionville et d'attirer dans les nouveaux logements et dans les nouveaux aménagements urbains des jeunes, des actifs ou des familles qui contribuent à la redynamisation globale. Bien opéré, le marketing permet de faire rayonner la ville !



CONTACTEZ-NOUS !

Le pôle Idées :

idees@horizonsleparti.fr

—
67

Le pôle Territoires, élus et élections :

elections@horizonsleparti.fr

HORIZONS

HORIZONS, 30 AVENUE D'IÉNA, 75116, PARIS.
www.horizonsleparti.fr
contact@horizonsleparti.fr